

1914

RUFFIN Ildefphonse Jean-Baptiste

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.	
Nom	RUFFIN
Prénom	<i>Ildefphonse Jean Baptiste</i>
Grade	<i>3^e classe</i>
Corps	<i>4^e Régiment d'Infanterie Territoriale</i>
N° Matricule	<i>15363 au Corps. — Cl. 1895 796 au Recrutement Avesnes</i>
Mort pour la France le	<i>7 Septembre 1914 Maubeuge (Nord)</i>
Garde de mort	<i>Tué à l'ennemi</i>
Né le	<i>6 juillet 1875</i>
Montay	Département <i>Nord</i>
Arr^r municipal (pr^r Paris et Lyon). à droite rue et N°.	<i>[Blank]</i>
Cette partie n'est pas à remplir	Jugement rendu le <i>18 Novembre 1920</i>
	par le Tribunal de <i>Cambrai</i>
	acte de jugement transcrit le <i>18 Novembre 1920</i>
	à Le Cateau (Nord)
	N° du registre d'état civil
	<i>800-705-1922. [26434]</i>

Bureau de recrutement d'Avesnes (Nord)

Matricule 796 Classe 1895

Grade et corps: Soldat de 2^e classe au 4^e Régiment d'Infanterie Territoriale.**Mort pour la France** Tué à l'ennemi et disparu le 07 septembre 1914 vers 14h30, à l'âge de 39 ans, dans le Fort de Leveau à Feignies, enseveli, avec huit de ses camarades suite au bombardement et à l'effondrement d'un tunnel.**Transcription** N° 166 à Le Cateau**Sépulture** suite à l'exhumation des corps en 1997: Nécropole Nationale d'Assevent, tombe individuelle sans N°.**Monument aux Morts** de Le Cateau**Détail du service** Dispensé de service: Ainé de 8 enfants; Incorporé soldat de 2^e classe au 84^e R.I, le 12 novembre 1896; Passé dans la disponibilité le 18 septembre 1897; Certificat de bonne conduite accordé; Période d'exercices du 08 août au 21 septembre 1902 et du 20 août au 16 septembre 1906 au 84^e R.I; Rappelé le 02 août 1914 au 4^e R.I.T, parti à Maubeuge le 06 août 1914; Disparu à Maubeuge le 07 septembre 1914.**Morphologie:** Cheveux châtain ; yeux gris; front ordinaire; nez moyen; bouche moyenne; menton rond; visage ovale; taille 1m62; Degré d'instruction générale 3.¹ "Le Petit Parisien", a été créé le 15 octobre 1876 par Louis Andrieux, Député et Procureur de la République. Il était le plus fort tirage de l'époque, il a paru de 1876 à 1944. Pro allemand puis, transformé en journal de propagande allemande, il cessa de paraître le 11 juin 1940.**N° 166 Acte de transcription de Décès de RUFFIN Ildefphonse**

République Française, au nom du Peuple Français, le Tribunal civil de première instance séant à Cambrai au Palais de Justice de la dite ville à rendre le jugement dont la teneur suit: Jugement: Le tribunal, ouï en audience publique Monsieur de Kéguelin de Rosières, Juge commis en son rapport, le Ministère public en ses conclusions orales. Après en avoir délibéré conformément à la loi, jugeant en premier ressort; Vu la requête de Monsieur le Procureur de la République de Cambrai et l'ordonnance de Monsieur le Président d'autre part; Attendu qu'il résulte des pièces produites et des renseignements fournis par le tribunal que le nommé Ruffin Ildefphonse Jean Baptiste, né à Montay, le dix juillet mil huit cent soixante quinze, de Ildefphonse et de Vignole Lydie, en son vivant tordeur d'huile, demeurant à Le Cateau, soldat au quatrième d'Infanterie Territoriale, disparu à Maubeuge (Nord) le sept septembre mil neuf cent quatorze "Mort pour la France". Attendu qu'aucun acte n'a



été dressé pour constater son décès et qu'il écheta de le déclarer judiciairement. Par ces motifs déclare le décès du sus-désigné, en fixe la date au sept septembre mil neuf cent quatorze. Dit que le présent Jugement tiendra lieu d'acte de décès, qu'il sera en conséquence transcrit sur les registres de l'année courante de l'état civil de la commune de Le Cateau et que mention en sera faite sur les registres de l'état civil pour l'année mil neuf cent quatorze, en marge de l'acte de l'acte le plus voisin de la date du dit décès et à la table alphabétique de la dite année. Ainsi jugé et prononcé le douze novembre mil neuf cent vingt en audience publique du Tribunal Civil de Cambrai par Messieurs Certeux, Président, de Keguelin, juge et Cirier fils, avocat, en présence de Monsieur Tassin, Substitut du Procureur de la République et assisté de G. Ledieu, commis greffier, signé: Certeux, G. Ledieu. En conséquence le Président de la République Française demande et ordonne à tous huissiers sur ce requis de mettre les présentes à exécution, au Procureurs généraux et aux Procureurs de la République près les tribunaux de 1^{re} instance d'y tenir la main. A tous Commandants et officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis. En foi de quoi, la minute des Présentes a été signée par Monsieur le Président et le Commis greffier. Pour expédition conforme: le commis greffier Signé: G. Ledieu. L'acte de décès ci-dessus a été transcrit le dix huit novembre mil neuf cent vingt, dix heures du matin par Nous Charles Jounieau, Adjoint au maire de la Ville du Cateau, Officier de l'Etat Civil par délégation. Suit la signature de l'adjoint

Ildefonse Ruffin,
étaient porteur de
journaux, à pied et
toujours
accompagné de ses
chiens qui tiraient
la petite charrette.
Le chien de tête se
prénomma "Le
Lion"

Son épouse, ►
Adolphine Basquin
dite "Phine".



Morts au même endroit

Le Cateau: Ruffin Ildefonse, Soufflet Ildefonse;

Etaient au même régiment

Bazuel: Verin Abel; **Catillon:** Clément Clément, Happe Cyrille; **La Groise:** Danglot Edmond;

Landrecies: Jean-Baptiste Auguste, Tricot Achille; **Le Cateau:** Arnould Georges, Basquin Ernest, Bracar Jules, Dubois Henri, Eliot Joseph, Froidevaux Louis, Lefebvre Georges, Louche Camille, Minaux Alcide; Place Germain, Queuniez François, **Ruffin Ildefonse**, Try Pierre; **Le Pommereuil:**

Carpentier Edouard, Isorez Emile; **Mazinghien:** Guyot Adolphe, Lemaire Victor; **Ors:** Coyette Léon, Bonnaire Joseph; **Rejet de Beaulieu:** Dubois Joseph;

Localisation du lieu du décès



PLAN OF THE MAUBEUGE FORTRESSES.

de terre, il occupe une superficie totale de 8ha et 25a

Son armement principal était des canons de 75 tirants à ciel ouvert. Au début de la guerre de 1914, avait été installé un abri bétonné pour tourelle à éclipse équipée de deux canons de 75.

Entre Mons et Le Cateau, Feignies était, entr'autre, un obstacle à faire sauter. L'état-major allemand s'y employa avec de gros moyens

Les combats n'ont duré que deux heures, de midi à quatorze heures et firent 120 morts. Beaucoup de corps n'ont pas été retrouvés, ensevelis dans les décombres ou dans les tranchées avoisinantes ou pulvérisés par les bombes. Environ 80 soldats furent enterrés, dès le lendemain, dans la prairie faisant face, à environ 30 mètres de l'entrée principale. Ils y restèrent quelques années puis les corps furent exhumés et transférés au cimetière militaire d'Assevent ou en Allemagne pour les soldats allemands.

Historique et combats du 4^e Régiment d'Infanterie Territoriale en 1914

En 1914 Casernement à Avesnes, 1^{re} région militaire; Régiment constitué à la mobilisation de 1914, en application du plan XVII; Constitution: 4 bataillons; Pas de citation du régiment.

1914 Le régiment est affecté à la défense de la forteresse de Maubeuge (août-sept.); bataille de Maubeuge.

1915 Offensives d'Argonne: Vauquois Hautes Chevauchée, Ravin des Maurissons (fév. à juil.); Opérations en Argonne (mai - novembre): Haute Chevauchée, cote 263, cote 285 (début juillet); Argonne: La Bolante, ravin des Courte Chausses, Hautes Chevauchée (août à déc.)

1916 Argonne: Côte 285 (janv. à sept.); Secteur de Verdun: Haudromont, Fausse côte, Vaux, étang de Vaux (oct.-déc.)

1917 Berry au Bac (jan.-avr.); Attaque sur l'Aisne: Bois des Boches, Juvincourt (16 et 17 avril), Juvincourt (avr à sept, Craonne (fin 1917)

1918 Oise: Bataille de Noyon, Rimbercourt (22-29 mars); Alsace (avr-juin); Marne: nord d'Epernay, bois St Marc, Romery, le Paradis, Nanteuil (18-26 juillet); Champagne: Berry au Bac, Guignicourt (oct.); Aisne: Montigny, Berry-au-Bac, Recouvrance (3 novembre)

Feignies: Département du Nord, Arrondissement d'Avesnes sur Helpe, Canton de Maubeuge.

Le fort de Leveau: Dans le cadre du programme de 1874, le fort de Leveau fait partie des six forts construits dans les années 1883: les Sarts, Boussois, Cerfontaine, le Bourdieu, Hautmont et Leveau Construits en périphérie de Maubeuge pour mettre la ville à l'abri des bombardements. Il se situe à 3250 mètres au nord-ouest de la place de Maubeuge.

Construit en maçonnerie, recouvert de 0m50 à 3m



Ruffin Ildefphonse

Plaque commémorative dans le Fort de Leveau.



JMO du 4^e RIT

Il n'existe pas de JMO pour ce régiment en 1914.

Le drame du Fort de Leveau

Article de La Voix du Nord du dimanche 23 et lundi 24 août 1998.

Récit de Louis Bourdon, (1889-1975) rescapé, qui se trouvait au Fort Leveau, le 7 septembre 1914.

«Je fus d'abord affecté à Boussois, après le 15 août 1914. A la suite de la création d'un 5^e secteur de la défense de Maubeuge, celui du Fort Leveau, j'y fus envoyé en renfort à la 29^e batterie, qui arrivait du Havre et de Cherbourg. Je fus cantonné dans une ferme isolée, et je devais participer à la manœuvre de la tourelle qui devait entrer en service le 1^{er} septembre. Quelques jours après, le canon tonnait au nord: c'était la bataille de Mons des 23 et 24 août. Le lendemain, le canon s'était tu, je pensais que notre tour allait venir. Le 29 août, on entendit à nouveau le canon, mais cette fois au sud, vers Le Cateau. Le canon du Cateau s'étant arrêté, je compris que Maubeuge était isolé et allait être investi.

La première vision directe de la guerre ne commença pour nous que le 4 septembre, par le bombardement du Fort des Sarts. Il s'agissait d'obus de 420 mm. Ces lourds projectiles s'écrasaient sur l'ouvrage en de lugubres sifflements d'apocalypse qui soulevaient des geysers de pierres et de briques. Le bombardement se prolongea jusqu'au 5 et 6 septembre. L'après-midi du 6, par un beau soleil, assis sur la levée de terre gazonnée du Fort, avec un camarade normand, nous regardions le Fort des Sarts, avec le spectacle hallucinant du bombardement. "Notre sort sera bientôt réglé" lui dis-je. "Demain, à cette heure-ci, nous serons morts ou prisonniers".

Au Fort, la matinée du 7 septembre se passa dans une lourde attente. Après la soupe, dans la casemate, nous nous communiquions les adresses de nos parents, de nos épouses, de nos fiancées, à charge pour les survivants de leur donner des nouvelles. Soudain, vers 12 heures, une explosion retentit. Un obus tiré des abords de la ville frappa le fronton de la façade du Fort. D'autres suivirent. De la voute de la casemate, des débris dégringolent. Le commandement arrive: "Chacun à son poste !". Par le passage souterrain tout proche, aujourd'hui le tunnel des Emmurés, à gauche de la casemate, et qui débouche devant la tourelle, nous y courons. Les canons de campagne céderont alors la parole aux obus de 420 mm. Comme les obus frappent la section verticale des murs et du béton. Et non la partie arrondie et consolidée, tout s'écroule. Un obus de 420 mm tombe toutes les neuf minutes. Entre deux, on reçoit de plus petits obus et de la mitraille.

A quatorze heures, un avis du commandement arrive: "Sauve-qui-peut !" Nous sommes une douzaine dans le poste de manœuvre, surtout des soldats du 4^e bataillon territorial d'Avesnes.

Les heures passent, ponctuées par des explosions. Vers 5 heures, tout s'apaise, sauf la mitraille qui asperge encore le paysage comme une grêle passagère. Comment sortir d'ici ? Il faut gagner la voute principale, tout s'est écroulé, mais on peut passer. Nous escaladons les décombres, je m'aventure dans un passage étroit sur le coté. Au fond, j'aperçois un peu de lumière, c'est l'ouverture de la caponnière qui protège le fossé nord du Fort. Nous allons arriver dans la cour: j'entrevois la liberté.... Mais des cris et une fusillade intervient. Une centaine d'Allemands se précipitent en hurlant. Ils nous font aligner le long du mur, presque devant la casemate. Ils sont à quatre mètre de nous, le fusil dans la main, le doigt sur la gâchette...

Je comprends l'allemand et j'entends ce qu'ils disent: "Wir sind dafür verantwortlich, sprengen das Fort, dann keine Gnade!" (Nous sommes chargés de faire sauter le fort, alors, pas de pitié!) Mes camarades ne comprennent pas les mots, mais fort bien la chose. Quatre ou cinq se mettent à genoux, et joignent les mains. Leur figure est décomposée, "pères de familles", implorant-ils. Je ne dois pas être brillant non plus. Une brève vision: ma mère, ma fiancée. Je suis prêt. J'interviens: "Wie sehen sie das fort in die luft sprengen, wir haben keine pulver!" (Comment voulez-vous faire sauter le fort, nous n'avons aucune poudre !). Un soldat allemand crie: "Eine mann der spricht deutsch !" (Un homme qui parle allemand !). Les fusils s'abaisse, on m'interroge. Le chef intervient: "faitez hisser le drapeau blanc"... Nous sortons... Le major allemand m'emmène vers les corps qui gisent ça et là. L'un deux est étendu, inanimé, le sang lui a coulé du nez et des oreilles. "Luftdruck" (déplacement d'air), me dit-il, et il lève les bras, impuissant... A la fin de l'après-midi, les Allemands envoyèrent au Fort Leveau une équipe de prisonniers pour enterrer les morts, tout au moins ceux qui gisaient apparents. On les enterra dans une prairie située à 30 mètres, en face de la porte d'entrée du Fort. En y enterrant leurs propres morts, les Allemands se trouvèrent en situation de ne plus faire sauter le Fort.... Avec d'autres prisonniers, on nous emmena hors de là. Nous devions gagner le camp de Peissant, puis Mons, pour être expédiés, en wagons à bestiaux, vers l'Allemagne. C'est ainsi que je me suis retrouvé au bloc 1, Munster-Rennebahn.

Après le 11 novembre 1918, nous fumes rapatriés en France par la Hollande. Nous arrivâmes à Dunkerque, le 10 décembre... Puis des coins de France, quelques lettres sont venues... des visites aussi. Puis les années ont passé. Parfois un fils, une fille, une petite fille, ont annoncé une disparition. De tous les souvenirs évoqués, les plus marquants se rapportaient toujours au Fort Leveau, car nous avions tous en mémoire ceux que nous avions laissé là-bas, sous les décombres, sans avoir rien su faire pour eux»

Pendant des dizaines d'années, j'ignorerais qu'à ce moment, des compagnons de tout à l'heure, sont là, enfouis, et que huit jours durant au moins, ceux qui ne sont pas morts crieront leur détresse. Les Allemands, par crainte d'une explosion, refuseront de faire ou de laisser effectuer des fouilles pour les sauver»

Louis Bourdon était instituteur. Il est mort un an après avoir écrit ce témoignage. En le rédigeant, il a, à sa façon, rendu un émouvant hommage à tous ceux qui ont péri ce 7 septembre 1914.

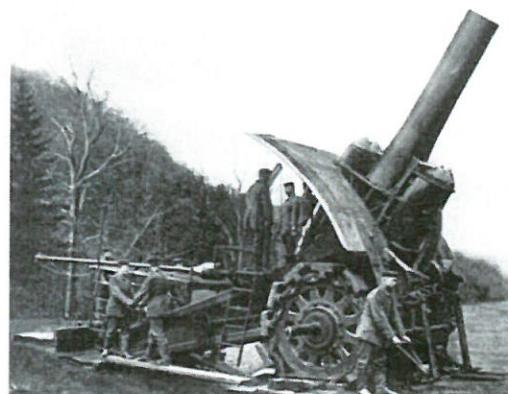
C'est le Maire de Feignies, Mr Jean Jarosz qui a porté ce document à notre connaissance. Il s'agissait, pour lui, d'accomplir un devoir de mémoire qui permet à tous ces soldats morts, de ne pas sombre dans l'oubli.

Les armes

Les Allemands ont utilisé des canons de 420 mm, type "grosse Bertha", qui projetaient des obus de 900 à 1.150kg et contenant de 90 à 140 kg de tolite (TNT)

Les recherches

Dès 1996, un fastidieux travail de recherches commença pour retrouver les restes de ces soldats, afin de leur fournir une sépulture digne de leur courage. L'énergie et la détermination des bénévoles de l'association du Fort de Leveau et des services techniques communaux aboutirent, après de longs mois d'efforts, à mettre à jour les ossements et nombreux objets en tous genres, y compris les plaques d'identité militaire qui permirent l'identification des corps.



Les 9 "Emmurés" du Fort de Leveau:

Deux corps sont découverts en 1997:

► **Fontaine** Jean Baptiste, 35 ans, né le 31 décembre 1878 à Viesly, 2e classe au 4^e RIT, Mtl 125, Tr à Beaumont.

► **Ruffin** Ildephonse, 39 ans, né le 6 juillet 1875 à Montay, 2e classe au 4^e RIT, Mtl 796, Tr à Le Cateau.

Les quelques ossements, plaques, chaussures, etc.... qui restaient sur son squelette ont été mis dans un coffret de 50 cm x 30 cm et enterrés au Cimetière Militaire d'Assevent

Les deux corps furent inhumés le 15 mai 1997, au Cimetière Militaire d'Assevent.

Sept corps sont découverts en 1998:

- **Balasse** Crépin, 38 ans, né le 24 février 1876 à Busigny, 2^e classe au 4^e RIT, Mtl 159, Tr à Busigny.
- **Bernier** Joseph, 39 ans, né le 17 janvier 1875 à Villers Outréaux, 2^e classe au 4^e RIT, Mtl 651, Tr à Caudry, marié, 4 enfants.
- **Bouderlique** Augustin, 37 ans, né le 11 décembre 1877 à Villers Outréaux, 2^e classe au 4^e RIT, Mtl 375, Tr à Villers Outréaux, marié, 4 enfants.
- Tous 3 retrouvés debout, leur squelette écrasé comme pris dans une presse.
- **Blanchart** Albert, 40 ans, né le 27 novembre 1874 à Floyon, 2^e classe au 4^e RIT, Mtl 1633, Tr à Hirson.
- **Delhaye** Alphonse, 38 ans, né le 21 juillet 1876 à Saint-Hilaire, 2^e classe au 4^e RIT, Mtl 1232. Tr à Marbaix.
- **Empereur** Henri, 42 ans, né le 14 décembre 1872 à Maubeuge, 2^e Classe au 151^e RAP, Mtl 2226, Tr à Avesnes.
- Fontaine Emile, 38 ans, né le 1^{er} mai 1876 Sars-Poteries, 2^e classe au 4^e RIT, Mtl 1715, Tr à Felleries.

Tous sont issus du recrutement d'Avesnes sur Helpe



Ildephonse Ruffin



Joseph Bernier



Augustin Bouderlique



Emile Fontaine

- **Ruffin** Ildephonse et **Empereur** Henri qui était au 151^e R.A.P. ne sont pas inscrits dans l'Historique du 4^e R.I.T.)

Inhumations



Cérémonie dans le fort

Cérémonie au Cimetière Militaire
d'Assevent

La phrase de Jean Jarosz, Maire de Feignies qui a clos la cérémonie du souvenir:

**"Aujourd'hui, je pleure des morts,
mais je salue des immortels".**

Le 15 mai 1997 puis le Mardi 9 juin 1998, en présence du Sous-Préfet d'Avesnes, des élus locaux et de nombreux représentants militaires, de membres des familles et de nombreux enfants d'Assevent, les corps furent inhumés dans le Cimetière Militaire d'Assevent. De nombreuses gerbes furent déposées sur chaque cercueil alors que résonnait La Marseillaise. Puis, la fille d'Emile Fontaine, Georgina Paris, a dévoilé la plaque commémorative, située près du tunnel des Emmurés et qui porte désormais le nom des neuf disparus.





Divers objets retrouvé près des corps

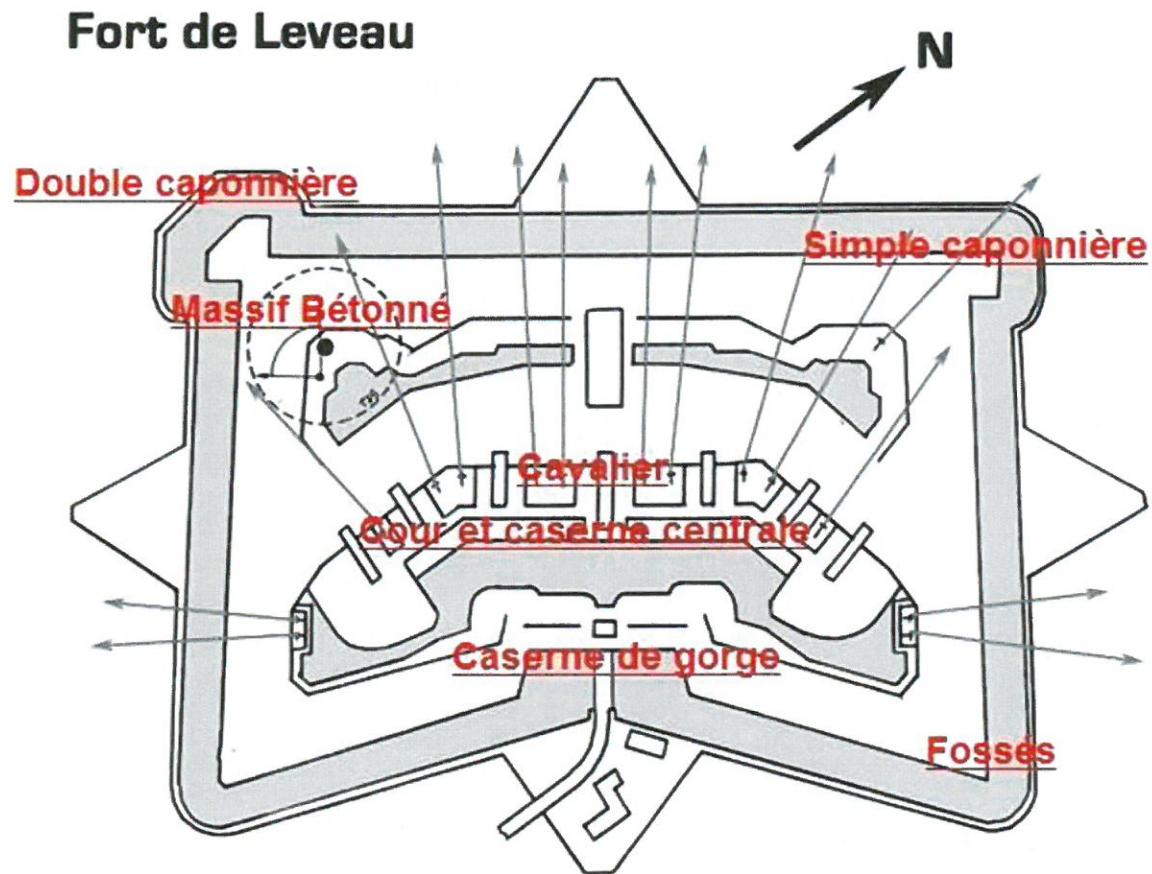


► Les prisonniers Français de la Place de Maubeuge seront internés dans les camps de: Chemnitz, Soltau, Hamborn, Minden, Münster, Grüneberg, Seeste, Uretz, Eichstalt, Dulmen, Gelsenkirchen, Bernig, Zerbst, Altenessen, Friedrichsfeld, Zossen, (liste non exhaustive).

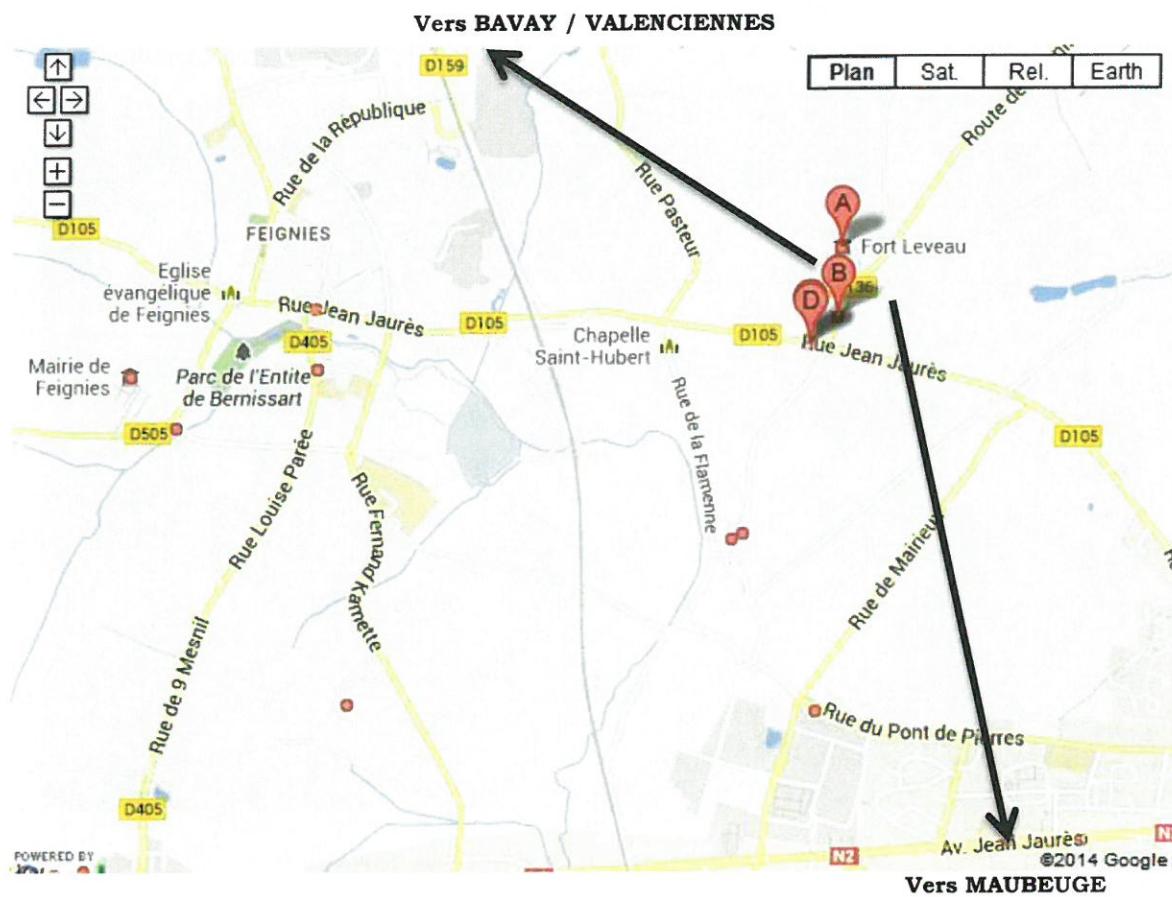
De nombreux prisonniers moururent dans ces camps, de faim, de mauvais traitements, de maladies ou d'accidents.



Plan du Fort de Leveau



Situation géographique du Fort de Leveau



Les ruines du Fort après les combats



Quelques articles de la presse locale

Feignies

L'émotion était perceptible lors de la cérémonie d'inhumation des soldats emmurés au fort Leveau
« Je pleure des morts, mais salue des immortels »

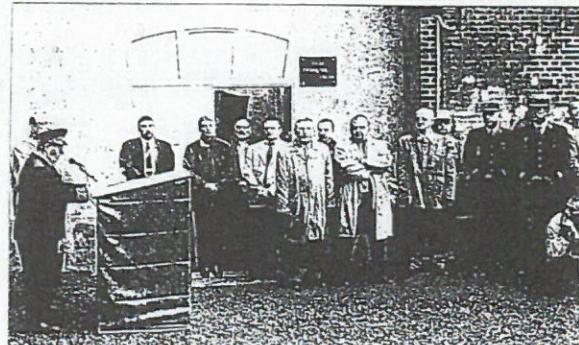
« A la suite de la création d'un 5e secteur de la défense de Maubeuge, celui du fort Leveau, j'y fus envoyé en renfort. La première vision directe de la guerre ne commença pour nous que le 4 septembre 1914, par le bombardement du fort de Sart, proche du fort Leveau. Assis sur la levée de terre gazonnée, avec un camarade, nous regardions le spectacle hallucinant de ce bombardement, qui se prolongea les 5 et 6 septembre. Le 7 septembre, au fort Leveau, la matinée se passa dans une lourde attente. Nous nous communiquions les adresses de nos parents, de nos épouses, de nos fiancées... A charge pour les survivants de leur donner des nouvelles. Souvent, un exploit étonnant. Un obus frappa le fronton de la façade du fort. D'autres suivirent. Nous courrions via le passage souterrain tout proche, aujourd'hui le tunnel des emmures, qui débouche devant la tourelle. Les canons de la campagne céderont alors la partie aux obus de 420 mm. Comme les obus frappent la section verticale des murs, et non la partie arrondie et consolidée, tout s'écroula. Pendant des dizaines d'années, l'ignorerai jusqu'à ce moment-là, des compagnons de tout à l'heure étaient là, enfouis et que, huit jours durant, au moins, ceux qui ne sont pas morts sur le coup crieront leur détresse. Les Allemands, par peur d'une explosion, refusèrent de faire ou de laisser effectuer des fouilles pour les sauver ». Ce témoignage poignant et unique, on le doit à Louis Bourdon, (1889-1975), qui se trouvait sur le fort en cette tragique journée. Jean Jarosz, maire, en a tiré

quelques extraits à l'assemblée présente sur le fort Leveau, mercredi, lors de la cérémonie officielle d'inhumation de sept des neufs soldats retrouvés dans le Tunnel des emmures (deux d'entre eux se trouvant déjà au cimetière militaire d'Assevent). « Dans ces extraits, on devine la détresse et l'impuissance des rescapés vis-à-vis de leur camarade disparu. Aujourd'hui, que tous soient saisis, nous accomplissons à leur place ce devoir de mémoire et d'amitié qu'ils n'ont pu accomplir ».

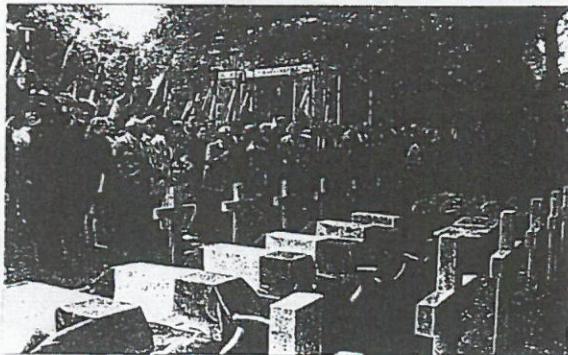
Le trouble de Georgina Paris

Cette cérémonie fut empreinte d'une très forte émotion, ressentie par les descendants des disparus, mais aussi par toutes les personnes présentes. Le sous-préfet, les responsables de l'association de sauvegarde du fort Leveau, les élus, les représentants des associations patriotiques, et des institutions culturelles. Beaucoup n'ont pu contenir leur peine quand Georgina Paris, fille d'Emile Fontaine, a dévoilé la plaque commémorative, située près du tunnel des emmures, et qui porte désormais le nom des neuf disparus. Et que dire encore de tous ces enfants d'Assevent, venus rejoindre le corbillard, un peu plus tard, au cimetière militaire, pour déposer les nombreuses gerbes sur chaque cercueil, alors que résonnait La Marseillaise. Cette cérémonie avait quelque chose de dououreux, mais aussi d'exceptionnel. Mais de ce jour, chacun se rappellera sûrement ces paroles de Jean Jarosz : « Aujourd'hui, je pleure des morts, mais je salue des immortels ».

Marie-Christine RUVIO
Correspondante de presse



Jean Jarosz, le sous-préfet, l'Association de sauvegarde du fort Leveau se sont succédé pour rendre hommage aux disparus.



Les familles des sept soldats emmurus ont eu du mal à contenir leur émotion, au cimetière d'Assevent.

La Voix du Nord du 21 août 1988

Beignies

VDN du Samedi 22/08/88

Le témoignage de Louis Bourdon, rescapé du drame du fort Leveau

« Le spectacle hallucinant du bombardement »

En 1974, Louis Bourdon (1889-1975), qui se trouvait au Fort Leveau le 7 septembre 1914, a rédigé le récit de ce que fut cette tragique journée. C'est ce témoignage unique, poignant, que nous vous proposons.

« Je fus d'abord affecté à Boussols, après le 15 août 1914. A la suite de la création d'un 5e secteur de la défense de Maubeuge, celui du Fort Leveau, j'y fus envoyé en renfort à la 29e Batterie, qui arrivait du Havre et de Cherbourg. Je fus cantonné dans une ferme isolée, et je devais participer à la manœuvre de la tourelle qui devait entrer en service le 1er septembre. Quelques jours après, le canon tonnait au nord : c'était la bataille de Mons des 23 et 24 août. Le lendemain, le canon s'était tu, je pensais que notre tour allait venir. Le 29 août, on entendit à nouveau le canon, mais cette fois, au sud, vers Le Cateau. Le canon du Cateau s'étant arrêté, je compris que Maubeuge était isolé et allait être investi.

Encercrés

La première vision directe de la guerre ne commença pour nous que le 4 septembre, par le bombardement du Fort des Sarts. Il s'agissait d'obus de 420 mm. Ces lourds projectiles s'écrasaient sur l'ouvrage en de lugubres sifflements d'apocalypse qui soulevaient des geysers de pierres et de briques. Le bombardement se prolongea jusqu'au 5 et 6 septembre. L'après-midi du 6, par un beau soleil, assis sur la levée de terre gazonnée du Fort, avec un camarade normand, nous regardions le Fort des Sarts, avec le spectacle hallucinant du bombardement. "Notre sort sera bientôt réglé", lui

dis-je. "Demain, à cette heure-ci, nous serons morts ou prisonniers".

Au Fort, la matinée du 7 septembre se passa dans une lourde attente. Après la soupe, dans la casemate, nous nous communiquions les adresses de nos parents, de nos épouses, de nos fiancées, à charge pour les survivants de leur donner des nouvelles. Soudain, une explosion retentit. Un obus tiré des abords de la ville frappa le fronton de la façade du Fort. D'autres suivirent. De la voûte de la casemate, des débris dégringolent. Le commandement arrive : "chacun à son poste !". Par le passage souterrain tout proche, aujourd'hui le tunnel des Emmurés, à gauche de la casemate, et qui débouche devant la tourelle, nous y courrons. Les canons de campagne céderont alors la parole aux obus de 420 mm. Comme les obus frappent la section verticale des murs et du béton, et non la partie arrondie et consolidée, tout s'écroule. Un obus de 420 mm tombe toutes les neuf minutes...

Un obus toutes les neuf minutes

Les heures passent, ponctuées par les explosions. Comment sortir d'ici ? (...) Vers 5 heures, tout s'apaise. Nous dégagons l'entrée et nous sortons. Pendant des dizaines d'années, j'ignorerais qu'à ce moment, des compagnons de tout à l'heure, sont là, enfouis, et que huit jours durant au moins, ceux qui ne sont pas morts crieront leur détresse. Les Allemands, par crainte d'une explosion, refuseront de faire ou de laisser effectuer des fouilles pour les sauver.

A suivre



La Grande Guerre fut si horrible que de nombreux poilus restèrent meurtris toute leur vie.

VDN du Dimanche /Lundi 23 et 24 /08/88.

Feignies

La suite du témoignage de M. Bourdon sur la Grande Guerre

« Faites hisser le drapeau blanc... »

Voici la suite du témoignage de L. Bourdon, dont la première partie a été publiée hier.

« Il faut gagner la voûte principale, tout est écroulé, mais on peut passer. Nous escaladons les décombres. Nous allons arriver dans la cour : j'entrevois la liberté... Mais des cris et une fusillade interviennent. Une centaine d'Allemands se précipitent en hurlant. Ils nous font aligner le long du mur, presque devant la casemate. Ils sont à quatre mètres de nous, le fusil dans la main, le doigt sur la gâchette... Je comprends l'allemand et j'entends ce qu'ils disent : "Nous sommes une équipe chargée de faire sauter le Fort... Alors pas de merci!" Mes camarades ne comprennent pas les mots, mais fort bien la chose. Qua-

tre ou cinq se mettent à genoux, et joignent les mains. Leur figure est décomposée, "peres de famille", implorent-ils. Je ne dois pas être brillant non plus. Une brève vision : ma mère, ma fiancée. Je suis suis prêt. J'interviens : "comment voulez-vous faire sauter le Fort ? Wir haben keine pulver!" (nous n'avons aucune poudre!). Un soldat allemand crie : "Ein mann der spricht deutsch!", (un homme qui parle allemand !). Les fusils s'abaiscent, on m'interroge. Le chef intervient : "faites hisser le drapeau blanc"... Nous sortons... le major allemand m'emmène vers les corps qui gisent là et là. L'un d'eux est étendu, inanimé, le sang lui a coulé du nez et des oreilles. "Luftdruck", (déplacement d'air), me dit-il, et il lève les bras, impuissant... A la fin

de l'après-midi, les Allemands envoyèrent au Fort Leveau une équipe de prisonniers pour enterrer les morts, tout au moins ceux qui gisaient apparents. On les enterra dans une prairie située à 30 mètres, en face de la porte d'entrée du Fort. En y enterrant leurs propres morts, les Allemands se trouvèrent en situation de ne plus faire sauter le Fort... Avec d'autres prisonniers, on nous emmena hors de là. Nous devions gagner le camp de Peissant, puis Mons, pour être expédiés, en wagons à bestiaux, vers l'Allemagne. C'est ainsi que je me suis retrouvé au bloc 1, à Münster-Rennbahn... Après le 11 novembre 1918, nous fûmes rapatriés en France par la Hollande. Nous arrivâmes à Dunkerque, le 10 décembre... Puis des coins de France, quelques lettres

sont venues... des visites aussi. Puis les années ont passé. Parfois un fils, une fille, une petite-fille, ont annoncé une disparition. De tous les souvenirs évoqués, les plus marquants se rapportaient toujours au Fort Leveau, car nous avions tous en mémoire ceux que nous avions laissés là-bas, sous les décombres, sans avoir rien su faire pour eux... »

Louis Bourdon est mort un an après avoir écrit ce témoignage. En le rédigeant, il a, à sa façon, rendu un bien bel hommage à tous ceux qui ont péri ce 7 septembre 1914. Qu'il en soit remercié à titre posthume. Quant à Jean Jarosz, maire, qui a porté ce document à notre connaissance, il s'agissait surtout pour lui, d'accomplir ce devoir de mémoire qui permet à tous ces soldats, morts, de ne pas sombrer dans l'oubli.



Le témoignage de Louis Bourdon, émouvant, est le plus bel hommage que l'on pouvait rendre à ceux qui sont morts, durant la Grande Guerre, au fort Leveau ou ailleurs. Grâce à lui, ils ne sombreront pas dans l'oubli.

1914 SENAUX Jules Emile

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.	
Nom SENAUX	
Prénoms	Jules Emile
Grade	2 ^e Classe
Corps	84 ^e Régiment d'Infanterie
N° Matricule	2582 au Corps. — Cl. 1908 2582 au Recrutement Lille
Mort pour la France le	16 ou 17 Septembre 1914
à	Brimont (Marne)
Genre de mort	tué à l'ennemi
Né le	29 Août 1888
à	Lille Département Nord
Arr^e municipal (p' Paris et Lyon), à l'heure et N°	
Cette partie n'est pas à remplir par le Corps	Jugement rendu le 17 Décembre 1920 par le Tribunal de Cambrai date du jugement transcrit le 30 Décembre 1920 à Le Cateau (Nord)
N° du registre d'état civil	200-708-1922. [26434]

Né le 29 août 1888 à 17 heures à Lille.

Profession Frappeur

Domicilié à Le Cateau, 80 rue de la République.
Fils de Senaux Pierre Louis, employé au chemin de fer, 30 ans (O1858 à Le Cateau).

Et de Preau Maria Adeline, 21 ans (O1867 à Lille).

Domiciliés à Lille, 5 rue des Fleurs

Marié le, célibataire

Bureau de recrutement de Lille (Nord)

Matricule 2582 **Classe** 1908

Grade et corps: Soldat de 2^e classe au 84^e Régiment d'Infanterie

Mort pour la France Tué à l'ennemi, disparu le 16/17 septembre 1914, à l'âge de 26 ans, à Brimont (Marne).

Transcription N° 186 à Le Cateau

Sépulture non déterminée.

Monument aux Morts de Le Cateau

Détail du service Incorporé soldat de 2^e classe le 1^{er} octobre 1909 au 84^e R.I; Envoyé dans la disponibilité le 24 septembre 1911; Certificat de bonne conduite accordé; Rappelé à l'activité le 02 août 1914 au 84^e R.I; Disparu le 16 septembre 1914 à Brimont (Château); Inhumé par les soins des autorités Allemandes.

Décorations Croix de guerre avec étoile de bronze; Inscription au tableau spécial de la Médaille Militaire. «*Soldat courageux qui a fait vaillamment son devoir dès les premiers combats de la campagne; Tombé glorieusement pour la France le 17-9-1914;*»

Morphologie: Cheveux châtain ; yeux châtain; front ordinaire; nez moyen; bouche moyenne; menton rond; visage allongé; taille 1m63; Degré d'instruction générale 3.
Habitats successifs 1912 à Hautmont 127 rue Sainte Anne.

N° 186 Acte de transcription de Décès de Senaux Emile

République Française, au nom du Peuple Français, le Tribunal civil de première instance séant à Cambrai au Palais de Justice de la dite ville à rendre le jugement dont la teneur suit: Jugement: Le tribunal, où en audience publique Monsieur de Kéguelin de Rosières, Juge commis en son rapport, le Ministère public en ses conclusions orales. Après en avoir délibéré conformément à la loi, jugeant en premier ressort; Vu la requête de Monsieur le Procureur de la République de Cambrai et l'ordonnance de Monsieur le Président d'autre part; Attendu qu'il résulte des pièces produites et des renseignements fournis par le tribunal que le nommé Senaux Jules Emile, né à Lille, le vingt neuf août mil huit cent quatre vingt huit, de Pierre Louis et de Préau Marie Adeline, en son vivant frappeur, demeurant à Le Cateau, soldat au quatre vingt quatrième Régiment d'Infanterie, décédé à Brimont (Nord)¹ le dix sept septembre mil neuf cent quatorze "Mort pour la France". Attendu qu'aucun acte n'a été dressé pour constater son décès et qu'il échet de le déclarer judiciairement. Par ces motifs déclare le décès du sus désigné, en fixe la date au dix sept septembre mil neuf cent quatorze. Dit que le présent Jugement tiendra lieu d'acte de décès, qu'il sera en conséquence transcrit sur les registres de l'année courante de l'état civil de la commune de Le Cateau et que mention en sera faite sur les registres de l'état civil pour l'année mil neuf cent quatorze, en marge de l'acte de l'acte le plus voisin de la date du dit décès et à la table alphabétique de la dite année. Ainsi jugé et prononcé le dix sept septembre mil neuf cent vingt en audience publique du Tribunal Civil de Cambrai par Messieurs Certeux, Président, de Kéguelin et Druilhe, juges, en présence de Monsieur Tassin Substitut, Procureur de la République et assisté de G. Ledieu, commis greffier, signé: Certeux, G. Ledieu. En conséquence le Président de la République Française demande et ordonne à tous huissiers sur ce requis de mettre les présentes à exécution, au Procureurs généraux et aux Procureurs de la République près les tribunaux de 1^{ère} instance d'y tenir la main. A tous Commandants et officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis. En foi de quoi, la minute des Présentes a été signée par Monsieur le Président et le Commis greffier. Pour expédition conforme: le commis greffier Signé: G. Ledieu. L'acte de décès ci-dessus a